

Déclaration relative aux conflits d'intérêts

Le présent document constitue la déclaration relative aux conflits d'intérêts de Firefish Europe s.r.o. (« Firefish ») conformément à l'article 72 du règlement (UE) 2023/1114 du Parlement européen et du Conseil sur les marchés de crypto-actifs (« MiCA ») et au règlement délégué (UE) 2025/1140 de la Commission.

Il contient :

- la nature, les sources et l'approche de Firefish en matière de prévention et de gestion des conflits d'intérêts susceptibles de survenir dans le cadre de la fourniture de services sur crypto-actifs ;
- les risques que ces conflits peuvent présenter pour les clients ;
- les systèmes et mécanismes de contrôle mis en place pour détecter, prévenir, gérer et – le cas échéant – communiquer ces conflits.

Firefish s'efforce de gérer tout conflit de manière équitable, transparente et efficace afin d'éviter tout risque réel d'atteinte aux intérêts des clients.

SITUATIONS DANS LESQUELLES UN CONFLIT D'INTÉRÊTS PEUT SURVENIR

1. Rôles de la plateforme et contrôle du mécanisme d'escrow

Firefish exécute des tâches opérationnelles et techniques tout au long du cycle de vie d'un prêt ou d'un crédit garanti par des Bitcoins, y compris les rôles de Payment Oracle et de Price Oracle au sein du système d'escrow multi-signature ainsi que la signature des transactions en cas d'événements prédéfinis tels qu'un default ou une liquidation.

Bien que Firefish ne détermine pas unilatéralement la survenance de ces événements, elle peut jouer un rôle procédural décisif dans leur confirmation et leur exécution. Cela peut donner lieu à un conflit d'intérêts si l'interprétation ou le calendrier de tels événements par Firefish devait influencer l'une quelconque des parties concernées.

2. Service Liquidation Exchange et risque de profit

Le service Liquidation Exchange constitue un service d'échange de crypto-actifs contre des fonds ou un service d'échange de crypto-actifs contre d'autres crypto-actifs au sens du règlement MiCA.

Dans le cadre de ce service, Firefish peut, en qualité de liquidateur, acquérir des sûretés en Bitcoins en échange de monnaie fiat ou de stablecoins. Ce service est exploité sur la base d'une politique commerciale non discriminatoire conformément à l'article 77, paragraphe 1, du règlement MiCA, ce qui atténue le risque de fixation inéquitable des prix ou d'inégalité dans l'exécution.

Firefish peut réaliser un profit sur la différence entre le prix d'achat et le prix de vente de la sûreté. Il en résulte un conflit d'intérêts potentiel tenant à l'intérêt économique éventuel de Firefish à ce que le crédit soit dénoué au moyen du service Liquidation Exchange – bien que Firefish n'influence ni le default de l'emprunteur lui-même ni les éventuelles variations du prix du Bitcoin susceptibles d'entraîner la liquidation de la sûreté.

3. Transactions personnelles et informations internes

Il n'est en général pas interdit aux salariés, aux membres de l'organe de direction et aux autres personnes liées d'accéder à la plateforme Firefish en qualité d'emprunteur ou d'investisseur. Leur participation est toutefois soumise à une surveillance au titre du règlement MiCA et du règlement délégué (UE) 2025/1140. De telles transactions peuvent néanmoins constituer des conflits d'intérêts potentiels, y compris lorsque les personnes concernées ont accès à des informations non publiques relatives aux conditions des crédits et des prêts.

4. Liens de groupe et chevauchement des fonctions de direction

Firefish Europe s.r.o. fait partie d'un groupe qui comprend :

- Firefish Peer Servicing s.r.o. (République slovaque) – le fournisseur dit d'Instant Loan ;
- Firefish Labs s.r.o. (République tchèque) – la société mère.

Certains membres de l'organe de direction occupent des postes au sein de plusieurs entités de ce groupe. Bien que les Instant Loans soient financés par des capitaux de tiers, que les créances issues de ces crédits soient détenues à titre bénéficiaire par des tiers et que la structure du groupe soit transparente et rendue publique, ces liens personnels et organisationnels peuvent donner lieu :

- à un conflit entre l'impartialité de Firefish en tant qu'opérateur de la plateforme et son lien avec le fournisseur des Instant Loans ;
- à une influence perçue sur les conditions des crédits, la sélection des emprunteurs ou le profil de risque ;
- à des décisions stratégiques qui privilégient les intérêts des entités du groupe par rapport aux intérêts des clients, ou les intérêts d'autres entités du groupe par rapport aux intérêts de Firefish.

RISQUES POUR LES CLIENTS

Les conflits d'intérêts identifiés peuvent notamment conduire :

- à des décisions relatives à l'exécution de transactions à partir du Collateral Escrow qui sont influencées par les intérêts économiques de Firefish et non exclusivement par des critères objectifs ;
- à une asymétrie d'information entre la plateforme et le client – en particulier lorsqu'il s'agit de décider de recourir à la Self-Liquidation ou à la Liquidation Exchange ;
- à un traitement préférentiel des personnes liées par rapport aux autres clients.

MESURES VISANT À ATTÉNUER LES CONFLITS D'INTÉRÊTS

Firefish a mis en place un cadre de contrôle interne destiné à détecter, gérer et atténuer efficacement les conflits d'intérêts :

1. Gouvernance et surveillance

- La gestion des questions relatives aux conflits d'intérêts est confiée à un membre désigné de l'organe de direction de Firefish.
- Les salariés et les membres de l'organe de direction sont tenus de signaler sans délai tout conflit d'intérêts réel ou potentiel.

- Les politiques internes pertinentes sont régulièrement contrôlées et mises à jour.
- Tous les conflits sont documentés et enregistrés.

2. Séparation fonctionnelle des activités

- Les tâches liées au Collateral Escrow (Payment Oracle, Price Oracle) sont séparées sur le plan technique et organisationnel, y compris par le recours à des transactions présignées.
- Les personnes responsables de la stratégie commerciale (par exemple la tarification, le marketing, l'Instant Loan) ne participent pas aux fonctions opérationnelles des Oracles ni à la gestion des clés d'Escrow d'une manière susceptible de donner lieu à un conflit d'intérêts.

3. Politique de rémunération

- Les systèmes de rémunération sont conçus de manière à ne pas encourager des comportements conduisant à un default, à une liquidation ou à un traitement préférentiel des intérêts commerciaux de Firefish au détriment des clients.
- La composante variable de la rémunération n'est pas liée à des transactions individuelles ou aux résultats des crédits d'une manière susceptible de donner lieu à un conflit d'intérêts.

4. Contrôle des transactions personnelles

Les transactions personnelles des personnes liées sont soumises :

- à une évaluation préalable (le cas échéant) ;
- à la documentation de la finalité de la transaction ;
- à l'enregistrement et à l'approbation par la surveillance responsable, lorsqu'il existe un potentiel de conflit.

5. Communication et information des clients

Les conflits qui ne peuvent être suffisamment atténués ou exclus seront communiqués de manière transparente sur le site internet et – le cas échéant – également au sein de l'interface utilisateur.

Des informations suffisantes seront fournies aux clients afin qu'ils puissent prendre une décision éclairée avant de conclure une transaction.